

FICHE DE POSTE
RECRUTEMENT DE MAÎTRE DE CONFÉRENCES ASSOCIÉ
ENSA TOULOUSE
SESSION 2025-2026

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur·es handicapé·es

Intitulé du poste (F/H) : Maître de Conférences Associé des ENSA Champ disciplinaire : Ville et Territoires	Catégorie statutaire : A 2025_MCFA_VT_3 <i>Date de la prise de fonction /</i> 01/03/2026¹
---	---

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) Type : Enseignant·e-chercheur·e enseignant dans le supérieur –RCH03A

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Toulouse
83 rue Aristide Maillol - BP 10629 - 31006 Toulouse Cedex 01

I - Missions et activités principales

L'ENSA TOULOUSE recrute un maître de conférences associé ayant une compétence dans le domaine de la Ville et des Territoires (VT). Le champ VT est présent dans une progressivité et une complémentarité d'acquis de compétences, contribuant à la formation des architectes dans les cycles licence, master et HMO-NP. Le champ VT permet de former des architectes engagés dans la connaissance des territoires (urbains, périurbains et ruraux), des ressources et du vivant par une approche interdisciplinaire et transcalaire (spatiale et temporelle) du projet. Il permet également d'ouvrir les orientations professionnelles des étudiants dans les métiers de la conception à l'échelle urbaine et territoriale, complémentaires du métier d'architecte.

Ses missions seront les suivantes :

Charges pédagogiques :

Le ou la candidat.e participera activement à des enseignements dans les cycles licence et master en étroite relation et coordination avec l'équipe enseignante VT en place. Il ou elle aura pour mission de développer des cours magistraux, d'encadrer des travaux dirigés et de participer à des ateliers de projet architectural, urbain et paysager, visant à appréhender les démarches urbaines et paysagères dans une approche transdisciplinaire. Il est attendu que le(a) candidat.e ait un goût pour l'apprentissage, la pédagogie et qu'il ou elle ait une bonne connaissance des processus conceptuels à l'œuvre suivant différentes échelles et territoires.

¹Cette date correspond à la date de prise en charge par le ministère de la culture. Les enseignements du second semestre débutent fin janvier 2026.

1. En licence :

Au S4 : il s'agira d'encadrer un atelier en binôme d'enseignant.es VT-SHS, sous la forme d'un intensif territorial et de séances de travaux dirigés, afin de faire appréhender aux étudiants, l'expérience physique de la ville par l'arpentage et la découverte des espaces urbains et paysagers (usages, ambiances, pratiques...). L'enseignant(e) aura en charge un groupe d'étudiants qu'il/elle sensibilisera aux notions d'observation, de description et d'analyse d'un espace public à partir d'un parcours urbain et de situations spatiales et temporelles singulières.

Au S6 : il s'agira de poursuivre les apprentissages sur l'appréhension des pratiques contemporaines de la ville, des territoires et des paysages. L'enseignant(e) aura en charge un groupe d'étudiants qu'il/elle initiera au processus de conception d'un espace public, en corrélation avec le projet architectural d'un équipement public mené dans l'atelier de projet architectural.

2. En master :

Au S8 : l'enseignant(e) participera à enseignement de séminaire au sein d'une équipe pluridisciplinaire, dont les apports croisant théorie, pratique et recherche portent la question des transitions (écologiques, énergétiques, etc.), depuis la grande échelle (Terre, territoires, paysages) jusqu'à la petite échelle (architecture, matériaux).

Le séminaire initie les étudiants aux méthodes de la recherche en architecture et leur permet d'acquérir un savoir large, une culture architecturale, urbaine et paysagère au prisme des préoccupations environnementales et sociales.

Au S8 : l'enseignant(e) participera à l'atelier du projet architectural, urbain et paysager sur les problématiques complexes et spécifiques mais également la vitalité des territoires ruraux contemporains. L'enseignant(e) proposera une approche théorique et pédagogique, en lien avec sa pratique professionnelle.

Au S10 PFE : l'enseignant(e) participera à l'atelier du projet architectural, urbain et paysager sur la réinvention du « déjà-là » et la rénovation de l'existant visant une diminution de l'impact de l'activité du bâtiment sur le dérèglement climatique. L'enseignant(e) proposera une approche théorique et pédagogique, en lien avec sa pratique professionnelle.

3. Autres charges

- En Licence, troisième année, il/elle assurera l'encadrement de rapports de licence permettant à l'étudiant de dresser un bilan personnel sur son parcours scolaire, personnel et professionnel.

L'enseignant(e) pourra être amené(e) à participer à l'encadrement des rapports de stage.

Organisation des journées d'enseignement :

Enseignements	Heure s TD	Heure s CM	Total heure s
UE S442 : « L'espace public, approche socio-géographique et paysagère appliquée à la ville de Toulouse ». TD Intensif (4 jours) puis les mardis de 14h à 17h (8 séances) et CM les mardis de 9h à 12h, selon le calendrier du semestre et l'organisation de l'équipe pédagogique.	32	9	46,4
UE S654 : « Conception urbaine et paysagère de l'espace public ». CM les lundis de 9h à 11h et TD les lundis et/ou les mercredis de 11h30 à 17h30 (10 séances), selon le calendrier du semestre et l'organisation de l'équipe pédagogique.	20	2	23,2
UE S651 – Rapports de Licence		15	15

UE S871 : Séminaire sur « Transition(s) en question(s) », les mercredis de 9h à 17h, selon le calendrier du semestre et l'organisation de l'équipe pédagogique.	24	4	30,4
UE S881 : Atelier de projet « Territoires inventifs », », les jeudis de 9h à 18h, selon le calendrier du semestre et l'organisation de l'équipe pédagogique.	18	4	24,4
UE S10 PFE : Atelier de projet « L'existant en transition », », les vendredis de 9h à 18h, selon le calendrier du semestre et l'organisation de l'équipe pédagogique.	18	2	21,2
Total	112	36	160,6

II - Obligations de service de l'enseignement :

160 heures équivalent TD pour 6 mois (de février à juin 2026).

Au-delà des 160 heures de face à face pédagogique, l'enseignant recruté pourra, en tant que maître de conférences associé, être sollicité dans le cadre de ses obligations de service pour participer aux entretiens d'admission, à la journée portes ouvertes, à des jurys ou à des commissions.

Ce poste de MCFA est destiné à renforcer les enseignements de S4 de S6 respectivement en 2ème 3ème année de licence et S8, S10 PFE en 1ère et 2ème année de master au second semestre. Ce poste est ouvert pour l'année 2025-2026 sans préjuger de son maintien ultérieur.

III - Titre, diplômes et expériences souhaitées au regard du poste :

- Diplôme de paysagiste et/ou urbaniste, avec une expérience de terrain dans les domaines de l'urbanisme et du paysage : maîtrise d'oeuvre, maîtrise d'oeuvre urbaine, assistance à maîtrise d'ouvrage,
- Le ou la candidat.e disposera d'une expérience professionnelle significative en matière de conception des projets à l'échelle urbaine et territoriale : études urbaines et paysagères, conception d'espaces publics,
- Le ou la candidat.e possédera une expérience dans l'enseignement de la pratique du projet à différentes échelles urbaines et territoriales.

IV - Présentation générale de l'école :

L'ENSA Toulouse s'engage, dans ses pratiques pédagogiques à former des architectes dans une approche diversifiée à l'aune des problématiques des transitions écologique et numérique, des mutations urbaines et rurales et de l'évolution des patrimoines matériel et immatériel, en dialogue privilégié avec les acteurs du territoire.

Le cycle de licence développe une progressivité avec des apports disciplinaires en début de cursus et des croisements disciplinaires à la fin visant une approche de la complexité. Les enseignements de licence constituent un programme pédagogique unique et commun aux étudiants. Des dominantes sont définies par semestre, permettant des apports approfondis.

En master les approches thématiques des séminaires et des ateliers de conception permettent à l'étudiant de construire son parcours jusqu'au PFE, en prise avec les diverses missions et pratiques du métier d'architecte et de son contexte culturel et professionnel. Les travaux du Laboratoire de l'ENSA irriguent l'enseignement du master, dans un jeu dynamique d'échanges et confrontations.

A travers une politique partenariale soutenue, les étudiants, durant leur parcours, entretiennent des relations privilégiées avec leur environnement institutionnel, universitaire, professionnel et culturel, à toutes les échelles du territoire et bénéficient de nombreuses opportunités de mobilité internationale.

L'ENSA propose avec l'INSA Toulouse un double cursus architecte/ingénieur, et un master délocalisé à Hanoï.

V - Dossier de candidature :

- Un CV faisant ressortir ses expériences pédagogiques et de praticien (2 pages maximum)
- Un dossier de références présentant sa pratique professionnelle et son expérience pédagogique (30 pages maximum)
- Une note pédagogique (4 pages maximum)
- Une copie de la carte d'identité
- Une copie du diplôme d'architecte

Date limite pour la remise du dossier : vendredi 20 juin 2025

Après sélection des candidatures, une audition sera organisée début juillet.

Les candidats retenus seront informés par l'administration de l'établissement de la date et de l'heure au plus tard 4 jours avant l'audition.

Le dossier de candidature est à adresser à

rh@toulouse.archi.fr

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimerait avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

